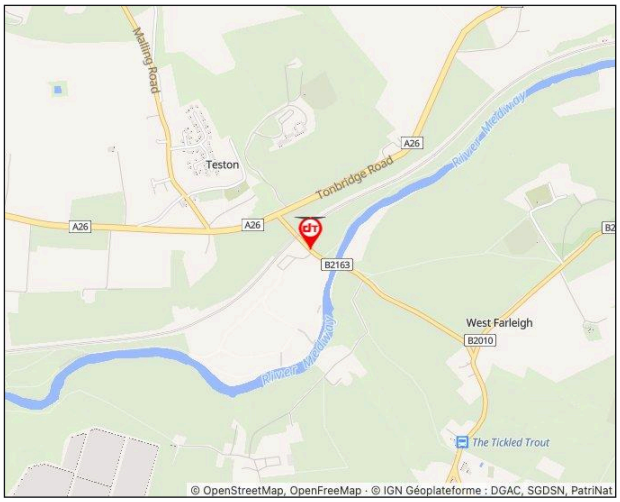
Teston Bridge

Insolite · Royaume-Uni

Coordonnées GPS	51.25335, 0.44612
Altitude	18 m
Hauteur maximale	120 m max
Accès	Accès direct en voiture
Aérodrome le plus proche	Rankins Farm 7,0 km, direction SE · même altitude que le spot
Référence du spot	297962



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Mar. 17 nov.	06:42	07:19	16:08	16:44	8 h 48	07:19–08:13 · 15:14–16:08
Mer. 18 nov.	06:43	07:20	16:06	16:43	8 h 45	07:20–08:15 · 15:12–16:06
Jeu. 19 nov.	06:45	07:22	16:05	16:42	8 h 43	07:22–08:17 · 15:11–16:05

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Rankins Farm	Aérodrome	7,0 km, direction SE	19 m
Aérodrome de Laddingford	Aérodrome	7,3 km, direction S	13 m
Aérodrome d'Old Hay	Aérodrome	8,4 km, direction S	16 m
Piste de Lukesfield	Aérodrome	10 km, direction SE	29 m

Description

This is a set of clips from a fly around the Teston Bridge. My first FPV of the area so I wasn't really certain of the features. On my next visit I intend to spend a bit of time down by the water and closer to the bridge itself. There is also a weir in the area that will be worth a visit.

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=297962

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Bonnes pratiques

Ce spot est hors de l'Europe : les règles sont celles du pays. Renseignez-vous auprès de son autorité de l'aviation civile avant de voler ; la bibliothèque Drone-Spot rassemble des notices de plusieurs pays.

- Gardez le drone à vue et volez bas (120 m au plus est la règle la plus répandue).
- Ne survolez pas les personnes, les rassemblements ni les routes.
- Restez loin des aérodromes, des sites militaires et des zones interdites.
- Vérifiez si un enregistrement, une formation ou une autorisation est exigé dans le pays.
- Respectez la vie privée et vérifiez votre assurance.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=51.25335&lon=0.44612
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.